Sûreté ferroviaire

Organisation du temps de travail RH 00657



L'UNSA agit et vous informe!

Demande de Concertation Immédiate



Face au mutisme de la Direction de la Sûreté, l'UNSA-Ferroviaire prend ses responsabilités et a été reçue en Demande de Concertation Immédiate le 06 janvier 2017 concernant le sujet RH 00657. Sujet RH 00657 relatif à l'organisation du temps de travail pour les personnels de la Surveillance Générale.

Ce que veut la Direction :

- Une flexibilité poussée à l'extrême et ce, sans aucune compensation!

Ce que veut l'UNSA:

-Un équilibre vie privée / vie professionnelle et des garde-fous, y compris financiers, pour limiter les déviances rendues possibles par le projet de la Direction...

Aujourd'hui, face à nos arguments, la Direction de la sûreté tarde à nous communiquer son relevé de conclusions.

L'UNSA-Ferroviaire défend les intérêts des agents de la Surveillance Générale.

L'expertise syndicale!





Paris, janvier 2017



mà l'UNSA on s'occupe de moi...



Organisation Syndicale progressiste SNCF & Branche ferroviaire